

Bloc 1 - Conduire en sécurité des apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'ÉVALUATION | |
|--|--|---|---|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| <p>A1 - Conception d'un cycle de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un cycle et de séances d'apprentissages sportifs - Intégration du modèle théorique de fonctionnement du nageur - Prise en compte des caractéristiques des pratiquants - Prise en compte des risques prévisibles et des moyens matériels et humains disponibles - Proposition de nouvelles activités aquatiques | <p>➤ A1C1 : Concevoir un cycle de séances d'apprentissages sportifs intégré dans le projet pédagogique de la structure, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, les référentiels d'apprentissage de la FFN et les moyens mis à disposition afin d'organiser les apprentissages conformément aux spécificités de l'académie de la natation et aux besoins des différents publics</p> | <p>EPREUVE N°1 : Mise en situation réelle avec pour support un groupe de 6 nageurs minimum de l'Ecole de natation, portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conception du cycle, - la conception de la séance, - l'accueil des pratiquants, - la conduite de la séance visant l'acquisition des apprentissages sportifs, - les ajustements dans la conduite de séance. | <p>Le cycle est conçu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il comprend au minimum 10 séances - Les objectifs d'acquisition des apprentissages sportifs sont énoncés - Le cycle prend en compte les caractéristiques des pratiquants - Le cycle s'appuie sur les moyens mis à disposition - Le cycle s'articule avec le processus de construction du nageur de l'académie de la natation - Le cycle répond aux besoins des différents publics - L'organisation du cycle fait apparaître une progression pédagogique |
| | <p>➤ A1C2 : Concevoir une séance d'apprentissages sportifs s'intégrant dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, leur niveau de construction, les risques prévisibles dans les disciplines, et les moyens matériels et humains disponibles et fonctionnels afin d'adapter la séance à l'évolution prévisionnelle des pratiquants dans les différents niveaux de construction du nageur</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - La séance s'intègre dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation - Les moyens matériels et humains disponibles et fonctionnels sont pris en compte - Les pratiquants sont situés dans l'un des 6 niveaux d'organisation locomotrice du nageur - Des tâches cohérentes, et sécurisées en lien avec le niveau de construction du nageur sont proposées - Les risques prévisibles dans les disciplines sont pris en compte |
| | <p>➤ A1C3 : Identifier de nouvelles activités aquatiques et de la natation à réaliser en utilisant les références théoriques ou méthodologiques des activités aquatiques et de la natation, afin de les encadrer en toute sécurité et d'enrichir sa pratique professionnelle</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - De nouvelles activités aquatiques et de la natation sont identifiées - Une nouvelle activité est conduite - Les références théoriques ou méthodologiques utilisées sont mentionnées - La sécurité est respectée - L'enrichissement de la pratique professionnelle est explicité |

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'ÉVALUATION | |
|---|--|--|--|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| A2 - Organisation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité - Détermination des moyens matériels et humains nécessaires - Prise en compte de la réglementation - Organisation d'un enchaînement de séances - Contrôle du bon fonctionnement du matériel | ➤ A2C1 : Déterminer les moyens matériels et humains nécessaires lors de conduite de la séance intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation en prenant en compte la réglementation en vigueur, le lieu de pratique, les activités proposées afin d'assurer l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité | EPREUVE N°2 : Entretien à la suite de la mise en situation réelle portant sur : <ul style="list-style-type: none"> - la détermination des moyens matériels et humains nécessaires, - l'organisation de l'enchaînement de séances, - l'analyse de la séance, - les perspectives d'évolution de son action d'enseignement. Epreuve N°3 : Entretien L'entretien portant sur l'identification de nouvelles activités aquatiques et de la natation et la conduite en toute sécurité de ces activités au sein de la structure. | <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens matériels et humains nécessaires sont déterminés - La référence au "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation est prise en compte - La réglementation en vigueur est prise en compte - La sécurité des pratiquants et des tiers est garantie - Le lieu de pratique et les situations proposées favorisent l'acquisition des apprentissages - Des acquis dans les apprentissages sont observés |
| | ➤ A2C2 : Organiser un enchaînement de séances d'apprentissages sportifs intégré dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en s'assurant de la disponibilité des personnes nécessaires au bon déroulement des séances ainsi que du bon fonctionnement du matériel afin de les organiser en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur | | <ul style="list-style-type: none"> - L'enchaînement de séances est organisé en référence au "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation - La fiche de séance précise la disponibilité des personnes utiles et nécessaires - Le contrôle du bon fonctionnement du matériel est prévu - La réglementation en vigueur est respectée |
| A3 – Conduite en sécurité, d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs - Accueil des pratiquants - Prise en compte des personnes en situation de handicap - Conduite en sécurité d'une séance - Prévention des comportements à risques - Individualisation de la séance | ➤ A3C1 : Accueillir des pratiquants en leur présentant l'organisation de la séance, ses objectifs et les règles de fonctionnement du groupe afin de favoriser leur implication dans la séance et son individualisation notamment pour les personnes en situation de handicap | <ul style="list-style-type: none"> - L'accueil sur la séance prend en compte les caractéristiques des pratiquants y compris les personnes en situation de handicap - Les objectifs de la séance, son organisation et les règles de fonctionnement du groupe sont présentées - La participation active des pratiquants est effective - La séance est individualisée | |
| | ➤ A3C2 : Conduire en sécurité une séance d'apprentissages sportifs intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en observant les réactions des pratiquants et en entretenant une qualité relationnelle afin de sécuriser la séance, de prévenir les situations à risques et d'intervenir si besoin en cas d'accident | | <ul style="list-style-type: none"> - La séance est conduite en sécurité - La séance ne présente aucune situation à risques pour les pratiquants - Les réactions des pratiquants sont prises en compte pour prévenir tous les comportements à risques - Une qualité relationnelle est mise en place - La séance ne présente pas de temps morts |

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'ÉVALUATION | |
|---|--|--|---|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C3 : Ajuster la progression pédagogique des pratiquants par une analyse individualisée de leurs comportements, en repérant les obstacles éventuels à la progression des pratiquants afin d'obtenir les transformations visées en référence aux critères de réussite définis pour ce niveau de formation dans le cadre de l'académie de la natation | | <ul style="list-style-type: none"> - La progression pédagogique des pratiquants est ajustée - Des transformations significatives du fonctionnement des nageurs sont observés au cours de la séance - Des observables précis pour évaluer le comportement des pratiquants sont utilisés à bon escient - Les situations proposées visant à lever les obstacles rencontrés par les pratiquants sont mises en place |
| A4 – Évaluation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité - Analyse de séance - Définition de perspectives d'évolution - Prise en compte des réactions, obstacles observés et résultats des pratiquants | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A4C1 : Réaliser une analyse de la séance, du cycle, en faisant référence aux différents niveaux de construction du nageur (notamment 1 à 4) afin d'évaluer les écarts observés dans la progression du pratiquant au regard du « modèle théorique de fonctionnement du nageur » de l'académie de la natation | | <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse distanciée de la séance et du cycle est réalisée - L'analyse de la séance présente les réussites et les échecs en référence au "modèle théorique de fonctionnement du nageur" - Les écarts observés dans la progression des pratiquants sont évalués |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A4C2 : Définir les perspectives d'évolution de son action d'enseignement en prenant en compte les réactions, les obstacles observés et les résultats obtenus par les pratiquants afin d'ajuster l'organisation des apprentissages futurs | <ul style="list-style-type: none"> - Les perspectives d'évolution sont présentées - Les réactions, les obstacles, et les résultats sont identifiés - L'organisation des apprentissages futurs est ajustée | |

Bloc 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'ÉVALUATION | |
|--|---|---|---|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| <p>A1 - Réalisation d'un diagnostic de la structure et de son environnement et élaboration d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic de la structure - Prise en compte de l'environnement, et des acteurs locaux - Identification des différents publics - Conception d'un projet - Prise en compte des ressources mobilisables | <p>➤ A1C1 : Effectuer un diagnostic de la structure fédérale en prenant en compte les particularités de l'environnement, de son territoire et des acteurs locaux afin d'envisager un projet d'activité ou de manifestation concourant au développement de la structure</p> | <p>ÉPREUVE N° 1 : Etude de cas décrivant une structure fédérale dans son environnement, ses acteurs et les différents publics (y compris en situation de handicap) la fréquentant ainsi que les démarches administratives et techniques nécessaires et les différents espaces et outils numériques utilisés afin de garantir la mise en œuvre du projet.</p> <p>Le candidat produit un écrit d'une page recto verso :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rappelant les objectifs du projet envisagé, - précisant la manière dont sont intégrées les personnes en situation de handicap, - décrivant les démarches administratives et techniques réalisées ainsi que les différents espaces et outils numériques utilisés afin de garantir la mise en œuvre du projet. | <ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic clair et précis de la structure est effectué - L'environnement est analysé - Les acteurs locaux sont identifiés - Les objectifs et tâches du projet ou de la manifestation à réaliser sont définis - Le projet envisagé concoure au développement de la structure |
| | <p>➤ A1C2 : Identifier les différents publics en déterminant leurs attentes, leurs besoins et en portant une attention particulière pour les publics en situation de handicap afin de proposer un projet d'activité ou de manifestation répondant aux besoins des publics cibles et favorisant l'intégration des publics en situation de handicap</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Les différents publics sont identifiés - Une analyse des publics en portant une attention particulière à l'intégration des publics en situation de handicap est réalisée - Le public cible choisi au regard du projet d'activité ou de manifestation est pertinent - Le projet d'activité ou de manifestation choisi favorise l'intégration des publics en situation de handicap |
| | <p>➤ A1C3 : Concevoir un projet répondant aux objectifs fixés à l'issue du diagnostic et prenant en compte les ressources mobilisables afin de répondre aux besoins des publics identifiés et d'assurer la faisabilité du projet</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Le projet proposé est adapté aux objectifs fixés - Les ressources humaines, matérielles et financières mobilisables et disponibles sont prises en compte - Le budget prévisionnel est équilibré et proportionné aux besoins du projet - Le projet proposé répond aux besoins des publics identifiés |
| <p>A2 – Mise en œuvre et suivi d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale</p> | <p>➤ A2C1 : Planifier les étapes de réalisation du projet d'activité ou de manifestation en prenant en compte le diagnostic réalisé, les ressources mobilisables et les impacts écologiques du projet afin de garantir la réalisation du projet à la date souhaitée et l'atteinte des résultats attendus</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de réalisation du projet sont planifiées - Une équipe projet est constituée - Une répartition des tâches au sein de cette équipe est organisée - Un calendrier de réalisation est élaboré | |

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'ÉVALUATION | |
|--|---|--|--|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| <ul style="list-style-type: none"> - Planification des étapes de réalisation - Gestion des différentes étapes du projet - Accompagnement des membres de l'équipe - Réalisation des démarches administratives et techniques - Utilisation des différents espaces et outils numériques | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A2C2 : Gérer les différentes étapes du projet d'activité ou de manifestation en effectuant un suivi régulier à l'aide d'un tableau de bord et en accompagnant les membres de l'équipe projet afin de pouvoir procéder aux éventuelles régulations nécessaires | <p>EPREUVE N° 2 : Présentation orale suivi d'un entretien portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le diagnostic réalisé, - la conception du projet, - la planification des étapes de réalisation, - la gestion des différentes étapes du projet. <p>EPREUVE N°3 : Questions / réponses avec le jury portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration du bilan du projet conduit, - la restitution du déroulement, - les éventuelles perspectives d'évolution des activités proposées par la structure. | <ul style="list-style-type: none"> - Un tableau de bord cohérent et réaliste des tâches à effectuer est présenté - Des réunions régulières, des temps d'évaluation/ régulations sont organisés - Des exemples de régulations possibles sont expliqués |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A2C3 : Réaliser les démarches administratives et techniques obligatoires et nécessaires au projet d'activité ou de manifestation en utilisant les différents espaces et outils numériques de la structure et de la fédération, afin de garantir la mise en œuvre du projet | | <ul style="list-style-type: none"> - Les démarches administratives et techniques réalisées sont présentées - L'utilisation des espaces et outils numériques de la structure et de la fédération de natation est justifiée - La mise en œuvre du projet est démontrée |
| <p>A3 – Évaluation d'un projet d'activité ou de manifestation et communication interne de son bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du bilan du projet conduit - Analyse des écarts - Restitution de son déroulement - Identification des perspectives d'évolution | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C1 : Elaborer le bilan du projet conduit en évaluant l'atteinte des objectifs afin de rendre compte par oral de ses impacts économiques, sociaux, sportifs et environnementaux | | <ul style="list-style-type: none"> - Le bilan du projet est présenté - Les outils d'évaluation sont adaptés - Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs précis sont proposés - L'analyse des écarts entre les objectifs visés et les résultats obtenus est présentée - Les impacts économiques, sociaux, sportifs et environnementaux sont identifiés dans le bilan |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ A3C2 : Restituer le déroulement et le bilan du projet en expliquant la démarche engagée, les difficultés rencontrées et réussites, afin de contribuer aux retours d'expériences et de définir d'éventuelles perspectives d'évolution des activités proposées par la structure | | <ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés et réussites rencontrées sont présentées - Le déroulement du projet et ses conclusions sont présentés - Les résultats dans l'atteinte des objectifs sont présentés - D'éventuelles perspectives d'évolution aux activités proposées par la structure sont définies |

Bloc 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'EVALUATION | |
|--|--|--|--|
| | | MODALITES D'EVALUATION | CRITERES D'EVALUATION |
| A1 - Communication auprès des différents publics - Information sur les activités et le projet de la structure - Prise en compte des recommandations des dirigeants - Prise en compte des caractéristiques et besoins des publics | ➤ A1C1 : Informer les différents publics sur les activités et le projet de la structure en prenant en compte les recommandations des dirigeants afin de leur apporter les renseignements nécessaires à leur adhésion | EPREUVE N°1 : Mise en situation reconstituée : - chaque membre du jury représente un type de public différent (tout public, publics vulnérables ou fragiles ou en situation de handicap), - le candidat représente l'éducateur en charge d'informer les publics. Cette épreuve porte sur : - l'information aux différents publics sur les activités et le projet de la structure, - l'ajustement de sa communication aux différents publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap. | - Les différents publics sont informés sur les activités et le projet de la structure - Les recommandations formulées par les dirigeants sont prises en compte - Les renseignements nécessaires sont apportés - Les modalités d'adhésion sont présentées |
| | ➤ A1C2 : Ajuster sa communication aux différents publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap en prenant en compte leurs caractéristiques et besoins afin de leur apporter une information ciblée, utile et compréhensible par tous | | - La communication est cohérente avec les caractéristiques des différents publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap - Les besoins de ces différents publics sont pris en compte - L'information est utile et compréhensible pour eux - L'information est ciblée et concise |
| A2 - Réalisation d'actions de promotion d'un projet d'activité ou de manifestation - Adapté un outil de communication Production d'un contenu de communication personnalisé | ➤ A2C1 : adapter un outil de communication en mobilisant des outils simples et existants afin d'optimiser la transmission des messages clefs et de capter les publics cibles | EPREUVE N°2 : Production d'un support de communication visuel réalisé en vue de promouvoir un projet d'activité ou de manifestation sur un thème défini par le jury. Cette épreuve porte sur : - l'adaptation d'un outil de communication - la production d'un contenu de communication personnalisé | - L'outil de communication est adapté au contexte de la structure - L'outil de communication permet la promotion du projet d'activité ou de manifestation - L'outil de communication permet de capter les publics cibles - L'outil de communication transmet les messages clefs |
| | ➤ A2C2 : Produire un contenu de communication personnalisé en l'adaptant aux caractéristiques des différents publics afin de promouvoir et de valoriser un projet d'activité ou de manifestation | | - Un contenu de communication du projet d'activité ou de manifestation est produit - Les messages clefs sont passés - Le contenu de communication est personnalisé - Le contenu est adapté aux caractéristiques des différents publics - La promotion et valorisation du projet d'activité ou de manifestation est assurée |

BLOC 4 : Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'EVALUATION | |
|--|--|---|--|
| | | MODALITES D'EVALUATION | CRITERES D'EVALUATION |
| <p>A1 - Accompagnement des dirigeants dans l'accueil de bénévoles et la gestion de la structure fédérale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des bénévoles dans la structure - Partage de l'organisation de la structure - Accompagnement dans la réalisation de tâches administratives et techniques - Utilisation des différents espaces et outils numériques de la structure de la fédération | <p>➤ A1C1 : Intégrer les bénévoles dans la dynamique fonctionnelle de la structure fédérale en partageant son organisation, ses acteurs clefs et en mobilisant des techniques de base de la communication afin de renforcer l'équipe de dirigeants et les liens d'appartenance</p> | <p>EPREUVE N° 1 : Mise en situation reconstituée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaque membre du jury représente un bénévole, - le candidat représente l'éducateur en charge de présenter l'organisation de la structure, - ou le candidat représente l'éducateur en charge de présenter aux dirigeants les différents moments proposés dans la saison pour intégrer de nouveaux bénévoles. <p>Cette épreuve porte sur l'intégration de bénévoles dans la dynamique fonctionnelle de la structure.</p> <p>EPREUVE N° 2 : Mise en situation reconstituée</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaque membre du jury représente un bénévole, - le candidat représente l'éducateur en charge de leur présenter la mise en œuvre des politiques ministérielles citoyennes. | <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration de bénévoles est effective - Un plus grand nombre de bénévoles sont impliqués dans l'organisation de la structure - Différents temps d'intégration de bénévoles sont proposés dans la saison respectant des règles définies : régularité, durée, lieux, modalités - L'organisation de la structure est partagée : acteurs clefs, statuts, identité, valeurs et besoins |
| | <p>➤ A1C2 : Accompagner les dirigeants dans la réalisation de tâches administratives et techniques liées aux activités sportives de la structure en utilisant les différents espaces et outils numériques de la structure et de la fédération, afin d'apporter un soutien aux dirigeants</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de tâches administratives et techniques liées aux activités sportives de la structure fédérale est démontrée : saisie des licences, tests, engagements - L'accompagnement pas à pas des dirigeants dans la réalisation des tâches administratives est effectué de façon pédagogique en vue de les rendre autonomes - Les espaces numériques spécifiques à la structure et la fédération sont mobilisés : outils de la structure et de la fédération dédiés et accessibles par navigateur internet |

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'EVALUATION | |
|---|--|---|---|
| | | MODALITES D'EVALUATION | CRITERES D'EVALUATION |
| A2 - Sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales et aux politiques ministérielles de citoyenneté - Conception de supports d'actions de sensibilisation des dirigeants - Prise en compte des obligations réglementaires et des différentes voies d'accès à la formation - Création de supports pour accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre des politiques citoyennes | ➤ A2C1 : Développer un dispositif de sensibilisation des dirigeants de la structure fédérale en concevant des actions de sensibilisation aux certifications fédérales ainsi qu'aux parcours favorisant l'accès aux métiers du champ des activités aquatiques et de la natation en prenant en compte les obligations réglementaires, les voies d'accès, les typologies de parcours afin de renforcer la mobilité professionnelle des jeunes dans les métiers du sport et de l'animation et l'encadrement des structures fédérales | <p>Cette épreuve porte sur l'accompagnement des dirigeants dans la mise en œuvre des politiques ministérielles citoyennes.</p> <p>EPREUVE N° 3 : mise en situation réelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - un des membres du jury représente un dirigeant - le candidat accompagne le dirigeant pour réaliser une des trois tâches administratives. <p>Les outils numériques dédiés de la structure et de la fédération accessibles par navigateur interne, mis à disposition du candidat, doivent être utilisés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif de sensibilisation est élaboré - Une action de sensibilisation des dirigeants sur les certifications fédérales est conçue - Un parcours illustratif d'insertion dans les métiers de la Fédération française de natation et des activités aquatiques et de la natation par la voie de la formation initiale est conçu - Un parcours illustratif d'insertion dans les métiers de la Fédération Française de natation et des activités aquatiques et de la natation par la voie des dispenses et des équivalences est conçu |
| | ➤ A2C2 : Accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre des politiques ministérielles citoyennes en proposant des actions, des outils et des moyens appropriés afin de développer le sens des responsabilités et l'engagement des bénévoles au sein de la structure fédérale | <p>EPREUVE N° 4 : Etude de cas support d'une production écrite sur la base de sujets proposés par le jury décrivant un des parcours favorisant l'accès aux métiers du champ des activités aquatiques et de la natation suivi d'une question / réponse avec le jury portant sur la sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales.</p> <p>Le candidat produit un écrit d'une page recto présentant un parcours illustratif d'insertion dans les métiers de la Fédération française de natation et des activités aquatiques et de la natation et répond à la question posée.</p> <p>Les outils et les ressources de la FFN mis à disposition du candidat doivent être utilisés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - L'action visant à accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre des politiques citoyennes est conçue - Les objectifs et les obligations qui s'imposent aux associations sur la citoyenneté sont appropriés par les dirigeants - Les principes d'éthique sportive et les valeurs de la république sont promus - Les objectifs du contrat d'engagement républicain sont présentés |

Bloc 5 - Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'EVALUATION | |
|---|---|---|--|
| | | MODALITES D'EVALUATION | CRITERES D'EVALUATION |
| <p>A1 – Conception d'un cycle d'entraînement et d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un cycle et de séances d'entraînement compétitif - Prise en compte du contexte, de l'environnement, des règles, risques et moyens à disposition - Prise en compte des caractéristiques des sportifs - Prévention du dopage et des conduites addictives | <p>➤ A1C1 : Concevoir un cycle d'entraînement compétitif en prenant en compte les informations relatives au contexte, aux règles, aux risques et les moyens mis à disposition afin de programmer et déterminer les objectifs sportifs à atteindre sur la saison par chacun des sportifs</p> | <p>EPREUVE N°1 : Mise en situation réelle avec pour support un groupe de 4 sportifs minimum participant aux compétitions régionales portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conduite en sécurité d'une séance d'entraînement, - les moyens facilitant l'autonomie du sportif dans le cadre des pratiques compétitives en cohérence avec la conception du cycle d'entraînement. | <ul style="list-style-type: none"> - Le cycle d'entraînement compétitif est conçu - Le plan annuel d'entraînement du groupe est pris en compte - Le calendrier sportif ainsi que le programme sportif fédéral sont pris en compte : date des compétitions, échéance d'entraînement - Les caractéristiques, le projet des sportifs sont analysés pour définir des objectifs pour chacun des sportifs - Les moyens mis à disposition sont pris en compte : nombre d'éducateurs, nombre de créneaux, bassins et espaces, matériel - Les risques dans la discipline sont présentés : sur-entraînement, blessures |
| | <p>➤ A1C2 : Concevoir une séance d'entraînement compétitif en prenant en compte le cycle d'entraînement, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés sur la saison</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - La séance d'entraînement est conçue - Le cycle d'entraînement est pris en compte en fonction des objectifs individualisés - Les caractéristiques des sportifs sont prises en compte : âge, sexe, intention, engagement, aptitudes et compétences - Le niveau d'exigence des situations est adapté aux ressources et capacités des sportifs - Les moyens mis à disposition sont pris en compte : nombre d'éducateurs, nombre de créneaux, bassins et espaces, matériel. - Les objectifs fixés sont rappelés |
| | <p>➤ A1C3 : Prévenir le dopage et les conduites addictives en organisant des actions de prévention et d'information afin de préserver l'intégrité des sportifs</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation orale est adaptée à la prévention du dopage et des conduites addictives - Les comportements et les conduites à risques sont explicités - L'intérêt d'une prévention du dopage et des conduites addictives est présenté - L'action organisée respecte la réglementation relative à la prévention du dopage et des conduites addictives - Un bilan quantitatif et qualitatif de l'action menée est présenté |

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'ÉVALUATION | |
|---|---|---|--|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| A2 – Conduite en sécurité d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives » dans chacune des disciplines - Conduite en sécurité d'une séance d'entraînement sportif - Responsabilisation des sportifs - Encadrement d'un groupe de mineurs en déplacement ou en stage | ➤ A2C1 : Conduire en sécurité, une séance en prenant en compte le cycle d'entraînement afin d'effectuer les régulations nécessaires pour atteindre les objectifs visés dans chacune des disciplines | ÉPREUVE N°2 : Entretien à la suite de la mise en situation portant sur : - la conception d'un cycle d'entraînement compétitif, - la conception d'une séance d'entraînement compétitif, - l'encadrement en sécurité d'un groupe de mineurs en déplacement ou en stage, - l'évaluation de la progression des sportifs, - l'adaptation de son action et de ses activités d'entraînement. ÉPREUVE N°3 : Présentation orale d'une action de prévention en matière de dopage et de conduites addictives, suivi de questions / réponses avec le jury : La présentation orale devra comporter au minimum les éléments suivants : - la présentation des comportements et des conduites à risques, - l'intérêt d'une prévention du dopage et des conduites addictives, - l'action organisée respecte la réglementation relative à la prévention du dopage et des conduites addictives - le bilan quantitatif et qualitatif d'une action menée. | - La séance s'intègre dans le cycle d'entraînement - Les situations sont adaptées aux objectifs de séance et au niveau du groupe - Une organisation de l'espace et du matériel sécurise l'activité - Des régulations sont proposées aux sportifs à partir d'observations et à l'aide de critères observables définis dans l'académie de la natation - La posture de l'éducateur est bienveillante - Le niveau d'exigence des situations est adapté aux ressources et capacités des sportifs |
| | ➤ A2C2 : Faciliter l'autonomie du sportif en le responsabilisant progressivement afin de lui permettre d'être acteur de son projet et ainsi progresser vers les objectifs partagés | | - L'état, la motivation sont pris en compte - Le contrat d'objectifs de chacun des sportifs est formalisé - Des temps d'expérimentations sont proposés - Des temps de questionnements réciproques sont prévus - Les situations d'auto-évaluation sont proposées - La communication et la posture de l'entraîneur sont adaptées |
| | ➤ A2C3 : Encadrer en sécurité un groupe de mineurs en déplacement ou en stage en se référant aux connaissances réglementaires afin d'assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants | | - Un déplacement ou un stage d'un groupe de mineurs a été effectué - Les connaissances réglementaires sont mobilisées : la déclaration de séjour, documents à transmettre lors de la déclaration (projet éducatif, pédagogique) - L'intégrité physique et morale des sportifs est respectée |
| A3 – Evaluation des effets dans le cadre de cycles d'entraînement, de séances, ou de compétitions - Evaluation de la progression des sportifs - Prise en compte des outils d'évaluation spécifiques - Analyse des comportements des sportifs - Adaptation de son action et de ses activités d'entraînement | ➤ A3C1 : Evaluer la progression des sportifs en utilisant des outils d'évaluation spécifiques afin de mesurer leurs progrès dans le cadre de cycle d'entraînement, de séances, ou de compétitions | - Des outils d'évaluation spécifiques sont utilisés : l'œil, le chrono, des batteries de tests, des analyses vidéos, des analyses statistiques - Les réactions et les comportements des sportifs sont observés - Les évolutions de comportements sont analysées | |
| | ➤ A3C2 : Adapter son action et ses activités d'entraînement en analysant les réactions et les comportements des sportifs afin d'atteindre les objectifs visés | - L'action et les activités d'entraînement sont adaptées - Les réactions et comportements des sportifs sont analysés - Des adaptations sont proposées aux sportifs - Les objectifs sont réactualisés - Des perspectives d'entraînement sont proposées | |